

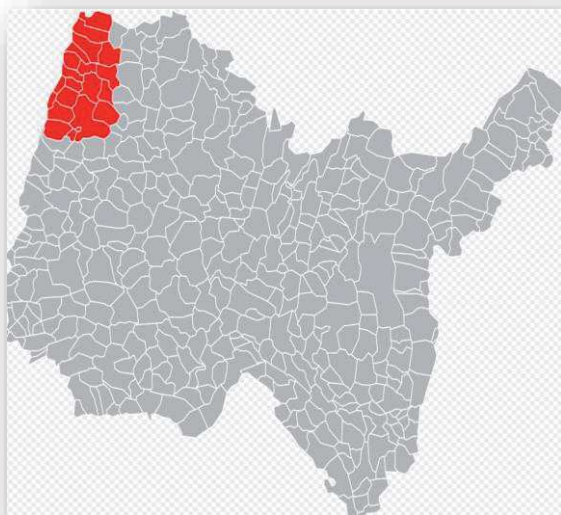
## Bresse et Saône

Fruit de la fusion des communautés de communes du Pays de Bâgé et du Canton de Pont-de-Vaux au 1<sup>er</sup> janvier 2017, Bresse et Saône, présidée par Guy Billoudet est le nouveau nom de la nouvelle communauté de communes qui comprend désormais 21 communes avec une population totale de 25 566 (2017).

Les locaux administratifs sont situés au 50 Chemin de la Glaine à Bâgé-le-Châtel.

## Un nouveau territoire

En associant les 21 communes pour créer un nouvel espace de solidarité, Bresse et Saône entend, avec ses élus et ses équipes élaborer un projet commun de développement et d'aménagement sur l'ensemble de son territoire en axant sur l'attractivité économique, le tourisme, l'environnement le développement de services à la population.



Commune	Population
Arbigny	446
Asnières-sur-Saône	69
Bâgé-la-Ville	3257
Bâgé-le-Châtel	935
Boissey	330
Boz (210100574)	522
Chavannes-sur-Reyssouze	760
Chevroux	971
Dommartin	900
Feillens	3336
Gorrevod	863
Manziat	2030
Ozan	674
Pont-de-Vaux	2343
Replonges	3732
Reyssouze	984
Saint-André-de-Bâgé	749
Saint-Bénigne	1264
Saint-Étienne-sur-Reyssouze	575
Sermoyer	725
Vésines	101
	<b>25566</b>

## Le conseil communautaire

En charge de la gestion de Bresse et Saône, le conseil communautaire est l'équivalent du conseil municipal d'une commune. Il est composé de 36 délégués communautaires qui ont été élus lors des élections du 23 mars et 30 mars 2014 au suffrage universel pour les communes de plus de 1 000 habitants ou désignés dans l'ordre du tableau municipal pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Son bureau se compose d'un président, M. Guy BILLOUDET, 10 vice-présidents et des maires des communes. Il est réuni au minimum une fois par trimestre.

Des commissions thématiques ont été constituées et rendent des avis avant examen par le conseil communautaire.

Bresse et Saône, de par ses compétences, entend œuvrer pour un territoire fortement identitaire qui offrira à chacun, particuliers et entreprises une meilleure qualité de vie.



Journée détente de l'amicale avec les actifs, les anciens pompiers et leurs conjoints

La composition du bureau :

Président : GUICHARD Jérôme

Secrétaire : MONDET Damien

Trésorier : BUIRET MONTAGNY Luc

Pour la sixième année, l'amicale a organisé la galette des rois, après la manœuvre du 8 janvier, en toute convivialité avec les épouses, enfants et anciens sapeurs-pompiers.

Le samedi 7 Janvier nous avons organisé avec le CPINI d'Ozan, une collecte de sapins de Noël, au profit de l'Oeuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers de France. A l'issue de cette journée nous avons brûlé une cinquantaine de sapins et reversé plus de 450€ à l'ODP. Cette manifestation est reconduite début Janvier 2018 sur la commune de BOZ.

Le 12 mars 2017, la vente du cassoulet à emporter, a connu un succès avec 281 parts vendues soit un peu plus que l'exercice 2016. Nous vous donnons rendez-vous pour le 11 mars 2018.

Le 21 mai 2017 pour le traditionnel repas de bréchets, le succès était également au rendez-vous car 160 personnes sont venues les déguster sur place et 320 à emporter. La tombola et les parties de pétanque sont toujours très appréciées. L'édition 2018 aura lieu le dimanche 20 mai vieille de Pentecôte.

Le 10 septembre fût la journée détente en famille avec, également la présence de nos jeunes retraités des sapeurs-pompiers. Pour les plus sportifs, l'activité de la matinée fût une balade en vélo. Nous avons pu apprécier à notre tour les bréchets. Cette journée a été appréciée de tous.

Du 25 au 28 Octobre, nous avons organisé un voyage à Budapest entre pompiers afin de renforcer la cohésion d'équipe.



Tous nos remerciements aux habitants de la commune pour leurs dons effectués et le bon accueil qui nous est réservé lors de la traditionnelle tournée des calendriers, ainsi que pour leur participation lors des manifestations.

Le Président